

Annexe VII**Liste des candidats pour l'élection des membres
du Conseil national des universités**

Section n° : Collège :

Désignation de la liste (1) :

(1) Sans indication particulière, la liste prend comme désignation le nom du candidat de tête.

		Prénom et nom de famille	Nom d'usage (ou nom marital)	Établissement
1	Titulaire			
	Suppléant			
2	Titulaire			
	Suppléant			
3	Titulaire			
	Suppléant			
4	Titulaire			
	Suppléant			
5	Titulaire			
	Suppléant			
6	Titulaire			
	Suppléant			
7	Titulaire			
	Suppléant			
8	Titulaire			
	Suppléant			
9	Titulaire			
	Suppléant			
10	Titulaire			
	Suppléant			
11	Titulaire			
	Suppléant			
12	Titulaire			
	Suppléant			
13	Titulaire			
	Suppléant			
14	Titulaire			
	Suppléant			
15	Titulaire			
	Suppléant			
16	Titulaire			
	Suppléant			

Remarque importante :

À cette liste doit être jointe une note désignant le délégué habilité à représenter la liste considérée auprès du ministère. L'adresse personnelle du délégué et son numéro de téléphone doivent être également mentionnés. Cette liste doit être adressée, accompagnée des déclarations individuelles de candidature, des notices et, le cas échéant, les professions de foi, au plus tard le **8 juin 2015** au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, secrétariat général, direction générale des ressources humaines, bureau DGRH A2-2, élections CNU, 72, rue Regnault – 75243 Paris Cedex 13.